

RAPPORT ANNUEL 2014-2015

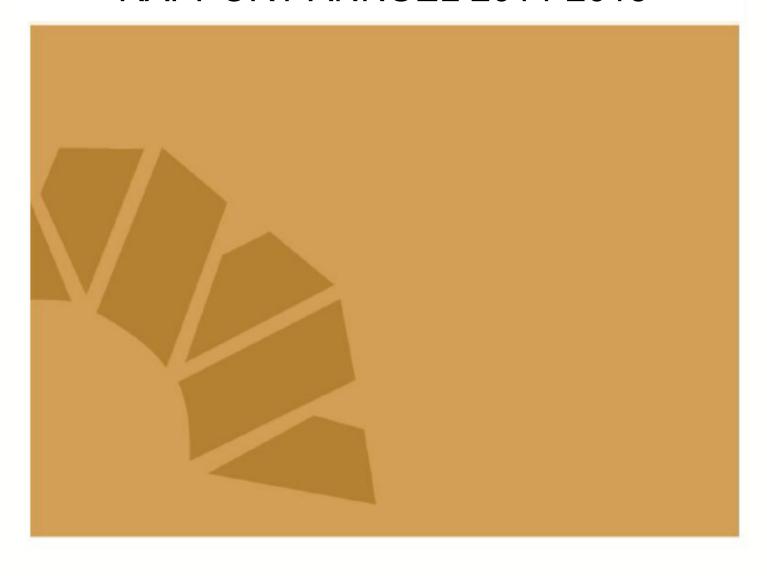




Table des matières

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014-2015	2
RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE	3
RAPPORT DU SECRÉTAIRE	6
REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES	7
AFFAIRES PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS	
COMITÉ DU JOURNAL PROFORMACOMITÉ DES AFFAIRES PUBLIQUES	
AFFFAIRES PROFESSIONNELLES	
COMITÉ DE LA FORMATION CONTINUE	
SERVICE DE CONSULTATIONS À LA COUR DU QUÉBEC (DIVISION DES PETITES CRÉANCES)	
CLINIQUE JURIDIQUE TÉLÉPHONIQUE DU JEUNE BARREAU DE QUÉBEC	
AFFAIRES SOCIALES	
COMITÉ DU CONCOURS ORATOIRE	
COMITÉ DU TOURNOI DE SOCCER	
COMITÉ DU TOURNOI DE BALLE-MOLLE	
COMITÉ DU NOËL DES ENFANTS	
COMITÉ DE LA SOIRÉE DES MAÎTRES	
COMITÉ DES ACTIVITÉS DU CENTENAIRE – PARTIE D'HUÎTRES	
COMITÉ DU TOURNOI DE DEKHOCKEY	
AFFAIRES EXTÉRIEURES	
COMITÉ DES AFFAIRES EXTÉRIEURES	22
ANNEXE A - COMPTES-RENDUS DES FORMATIONS	23



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014-2015



Première rangée à l'avant : Me Renée-Maude Vachon-Therrien (Deuxième Vice-présidente), Me Jean-Félix Charbonneau, Me Audrey Létourneau, Me Myralie Roussin (Secrétaire adjointe), Me Audrey Gagnon (Présidente), Me Régis Boisvert et Me Louis-Philippe P.-Langevin (Première Vice-président)

Deuxième rangée au centre : Me Catherine Leblanc, M. Francis L. Racine (Directeur général), Me Justin Tremblay (Secrétaire), Me Charles-Étienne Pépin et Me Marie-Christine Côté.

Troisième rangée au fond : Me Jad-Patrick Barsoum (président sortant qui fut remplacé par Me Joanie Proteau) et Me Louis Cloutier (Trésorier)



RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2014-2015 fut particulièrement remplie, avec la poursuite des festivités de notre centenaire, notre participation à la mise en œuvre de la nouvelle gouvernance du Barreau du Québec, la rédaction de nos Orientations en matière de relations extérieures, et la réalisation de nos événements annuels qui ne cessent de se multiplier.

Objectifs 2014-2015

En début de mandat, le Conseil d'administration du Jeune Barreau de Québec s'était fixé des objectifs clairs, lesquels ont guidé nos actions et nos décisions, au cours de l'année. Les voici :

- Centenaire du Jeune Barreau;
- Participation accrue des membres / participation des sections de Montmagny et de la Beauce;
- Sondage à nos membres;
- Orientations en matière de relations extérieures;
- Gouvernance : Barreau du Québec et Jeune Barreau de Québec.

Voici donc un bref retour sur les priorités que **nous** avions établies cette année et les réalisations qui y sont afférentes.

1. Centenaire du Jeune Barreau

Nos cent ans sont maintenant bien sonnés.

Dévoilée lors de la rentrée judiciaire 2014, une plaque commémorative orne désormais les murs du Palais de justice.

Notre partie d'huîtres, visant à faire revivre une tradition délaissée, a permis de faire revivre, avec succès, une activité jadis très populaire. Il s'agissait d'un clin d'œil assumé aux générations qui nous ont précédées.

2. Participation accrue des membres

Notre organisation trouve, sans conteste, sa raison d'être dans la participation de ses membres. Nous avons ainsi tenté de trouver des moyens concrets afin de favoriser celle-ci, tout au long de l'année.

À titre d'exemple, nous avons considérablement réduit le coût de nos activités à caractère social.

Les résultats furent sans équivoque : alors que, pour notre Soirée des Maîtres, nous estimions, de manière optimiste, rejoindre 130 convives, vous avez été près de 200 personnes à répondre à l'appel. Je vous invite d'ailleurs à consulter le rapport du Comité organisateur à cet égard.

Notre cocktail de Noël, dont le coût du billet fut considérablement réduit, a également été marqué par le succès au niveau de la participation.



De surcroît, nous nous sommes affairés à accroître nos échanges et nos contacts avec les membres des districts de Beauce et de Montmagny, notamment au regard de leur participation à notre cocktail de Noël.

Également, lors de notre Rentrée judiciaire, nous avons assisté à une présence record de participants, tant de notre section que des juridictions étrangères.

3. Sondage à nos membres

Dans cette lignée d'assurer un contact accru avec ceux qui font foi de tout, *i.e* nos membres, il nous importait, par ce sondage, de jauger les préoccupations et orienter nos actions afin de satisfaire le plus grand nombre possible des demandes de nos membres et identifier les éléments pouvant être améliorés, dans le prochain siècle de notre existence.

Nous nous étions donnés pour objectif d'obtenir l'avis de nos membres afin de s'assurer que nous demeurions toujours sur la « *même longueur d'ondes* » quant à divers sujets : services aux membres, activités sociales et sportives, activités de formation, communications, représentations à l'étranger, etc.

Nous avons donc élaboré un sondage complet et lancé l'invitation à tous nos membres afin qu'ils puissent y participer en grand nombre.

Plus de 10 % de nos membres ont répondu à notre sondage et nous nous affairons présentement à colliger les résultats en vue de formuler des constats et des recommandations, au cours de l'année à venir... à suivre.

4. Orientations sur les affaires extérieures

Le but avoué de ces Orientations était de définir les choix que nous ferons en matière de relations extérieures, en soupesant l'importance des jumelages établis, la perception de nos membres et la pertinence de développer nos contacts avec d'autres juridictions.

Elles furent réfléchies, élaborées, corrigées, revues et seront finalement adoptées lors de notre Assemblée générale annuelle. Nous espérons que celles-ci permettront de baliser cet aspect du mandat du Jeune Barreau de Québec et qu'elles permettront également de clarifier les incompréhensions tout à fait légitimes de certains de nos membres.

Si, d'ailleurs, vous avez des questionnements à ce sujet ou si vous souhaitez les consulter, elles sont disponibles sur notre site internet.

Enfin, nous avons perpétué nos activités à l'international, en prenant part aux rentrées solennelles des Barreaux de Versailles, Paris et Bruxelles. Nous avons également participé au Congrès annuel de l'*American Bar Association*. Nous avons, lors de ces évènements, représenté notre organisation et confirmer notre bonne collaboration avec ces homologues exerçant au sein de différentes juridictions.



5. Gouvernance du Barreau du Québec

Nous avons effectué des démarches afin d'assurer la représentativité de nos membres au sein du Conseil d'administration de notre ordre professionnel. Nos échanges constructifs avec le Barreau de Québec ont permis l'adoption d'une résolution afin que l'un des trois sièges d'administrateurs soit réservé à un membre du Jeune Barreau de Québec.

Le district de Québec fut d'ailleurs le premier à se prononcer à cet effet et nous pouvons en être fiers puisque, grâce à nous, la voix des jeunes est assurée de se faire entendre.

Me Christian Tanguay a brigué ce poste important relativement à la représentation des avocats de 10 ans et moins de pratique de notre section et il fut d'ailleurs élu, par acclamation, en date du 7 mai dernier.

6. Gouvernance du Jeune Barreau de Québec

Nous avons mis à jour notre « RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA CORPORATION », afin de moderniser nous aussi notre gouvernance et s'arrimer avec nos divers partenaires. Nous avons donc finalisé et peaufiné le travail entrepris l'année dernière.

À titre d'exemple, nous avons précisé le fait que le premier vice-président est désormais élu pour un mandat de deux ans. Durant la deuxième année de son mandat, il exerce la charge de président (voir article 6.03 de ce règlement).

En somme, je tiens à souligner la force de l'équipe qui m'entourait cette année. Un groupe tout particulièrement dévoué et compétent s'affairait à mes côtés... La somme de tous nos petits et plus imposants efforts ont fait en sorte que nous pouvons affirmer aujourd'hui :

« mission accomplie ».

Un grand merci donc à tous les administrateurs du Jeune Barreau de Québec et à tous les membres de nos comités.

Me Audrey Gagnon
Présidente

Jeune Barreau de Québec

Exercice 2014-2015



RAPPORT DU SECRÉTAIRE

Présences au CA des membres du	8 mai 2014	9 mai 2014	9 juin 2014	18 août	15 sept.	9 oct.	17 nov.	15 déc.	26 janv.	9 fév.	16 mars	27 avril
Conseil				2014	2014	2014	2014	2014	2015	2015	2015	2015
Me Audrey Gagnon (Présidente)	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Me Louis-Philippe PLangevin (Premier Vice- président)	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Me Renée-Maude Vachon-Therrien (Deuxième Vice- présidente)	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Me Louis Cloutier (Trésorier)	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Me Justin G. Tremblay (Secrétaire)	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Me Myralie Roussin (Secrétaire adjointe)	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Me Joanie Proteau (Présidente sortante)	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Me Régis Boisvert	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Me Jean-Félix Charbonneau	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Me Marie- Christine Côté	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Me Catherine Leblanc	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Me Audrey Létourneau	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Me Charles- Étienne Pépin	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*

Justin G. Tremblay Secrétaire



REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES

L'année 2014-2015 a été marquée par le renouvellement des ententes de partenariat privilégié entre le Jeune Barreau de Québec (« JBQ ») et deux de ses partenaires, soit Desjardins et SOQUIJ. La signature de ces ententes est venue consolider ses liens avec ces deux partenaires, ce qui témoigne de leur confiance envers le JBQ. Originalement conclues pour une période de trois ans, ces ententes ont été renouvelées cette fois-ci pour une période de cinq ans. De plus, le JBQ peut toujours compter sur le support de ses trois autres partenaires privilégiés, soit MédicAssurance, JurisConcept et le Barreau de Québec.

Les partenaires du JBQ ont, encore cette année, montré leur volonté de s'impliquer au sein de notre organisation et leur collaboration a une fois de plus dépassé nos attentes. En effet, ils se sont impliqués dans les célébrations de notre centenaire en commanditant notamment le Souper des anciens présidents, un tournoi de golf et une plaque commémorative. Il faut d'ailleurs souligner que cette implication toute spéciale est venue s'ajouter à leur contribution habituelle aux activités régulières du JBQ.

En reconnaissance de leur soutien précieux, le JBQ leur a donné une visibilité auprès de ses membres, en leur faisant une place d'honneur lors de ses activités régulières (concours oratoire, cocktail de Noël, Noël des enfants et évènements sportifs) et de formations qui ont connu d'excellents taux de participation.

De plus, au cours de l'année 2014-2015, le JBQ, par le truchement de son site web, de son infolettre et du *Proforma*, a fourni toute la visibilité que ses partenaires méritent auprès de ses membres.

L'année 2014-2015 a donc été une période très positive en ce qui a trait aux partenaires du JBQ. Grâce à leur participation, le JBQ a pu rayonner davantage au sein de la communauté juridique et, en retour, son organisation s'est fait un devoir de souligner leur apport à chaque occasion.

Me Jean-Félix Charbonneau Conseiller

Me Charles-Étienne Pépin Conseiller



AFFAIRES PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

Comité du journal Proforma

Au cours de l'exercice 2014-2015, le *Proforma* a été publié cinq fois (juillet, octobre et décembre 2014; février et avril 2015). L'équipe a veillé au respect des délais et à l'importance de publier une information pertinente et d'actualité.

Le journal est distribué électroniquement aux avocats des districts de Québec, Beauce et Montmagny. Des exemplaires sont imprimés afin de satisfaire à la demande pour ce support et sont distribués directement dans les casiers de Cour.

Une chronique financière de Desjardins, partenaire privilégié, est publiée à toutes les éditions. En ce qui a trait à la Chronique Juridique SOQUIJ, partenaire privilégié, elle est également publiée à chaque édition. Elle permet à de jeunes membres de publier un article à contenu juridique, tout en faisant connaître certains aspects de domaines du droit qui les intéressent.

L'équipe du Proforma 2014-2015 :

- Me Audrey Létourneau
- Me Élise Bartlett
- Me Nicholas Jobidon
- Me Maude Bégin-Robitaille
- Me Ariane Leclerc-Fortin (2015)
- Me Aurélie-Zia Gakwaya (2015)

La page couverture comporte les logos de nos partenaires privilégiés Desjardins et SOQUIJ, ainsi que de JurisConcept et MédicAssurance. Divers commanditaires diffusent de la publicité selon leurs ententes de partenariat avec le Jeune Barreau de Québec ou selon notre grille de tarification à la carte.

Au cours de la dernière année, nous avons continué de collaborer avec la graphiste Nadine Perron dont le travail est très apprécié. Les exemplaires papiers ont été imprimés, comme par le passé, par l'imprimeur Jean Gauvin.

Me Audrey Létourneau Conseillère Responsable du comité



AFFAIRES PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

Comité des affaires publiques

Le Comité des affaires publiques (« CAP ») a plusieurs fonctions. Notamment, il conseille le conseil d'administration du JBQ sur divers sujets d'intérêt pour ses membres. Le CAP peut également être saisi de toute question ou mandat conféré par le conseil d'administration du JBQ. Si le CAP désire prendre position, un système délibératif s'opère et une fois cette prise de décision discutée et analysée, elle est soumise au conseil d'administration du JBQ pour approbation et signature.

Cette année, le CAP a renouvelé ses membres. Il compte maintenant plusieurs nouveaux avocats œuvrant dans différents domaines du droit. Cette diversité lui donne différents points de vue, ce qui lui permet de fournir des opinions et conseils éclairés.

L'équipe du comité des affaires publiques :

 Me Régis Boisvert, Me Marie-Claude Blouin, Me Gabrielle Côté-Olivier, Me Jonathan Decherf, Me Alexis Deschènes, Me Camille Guay-Bilodeau, Me René-Martin Langlois, Me Lydia Leclerc, Me Martin Thiboutot et Me Olivier Trudel

Deux mandats ont principalement occupé le CAP cette année :

- 1. La nouvelle gouvernance du Barreau a été enjeu majeur du CAP durant toute l'année. D'abord, le comité a suivi l'évolution du projet de loi 17 modifiant la Loi sur le Barreau, la Loi sur le notariat et le Code des professions. Le projet de loi a été analysé en commission particulière faisant en sorte que le JBQ ne pouvait envoyer de mémoire au sujet du projet de loi. À la suite de l'adoption de la loi, le CAP s'est empressé de travailler sur un projet visant à informer les membres du JBQ sur les modifications apportées à la structure du Barreau, mais surtout, à leur indiquer qu'un siège d'administrateur sur le conseil d'administration du Barreau du Québec était réservé à un avocat de moins de 10 ans de pratique de la région de Québec, Beauce et Montmagny. Après consultation, le CAP a décidé de produire un organigramme expliquant la nouvelle gouvernance, qui a été publié dans le Proforma.
- 2. La nouvelle gouvernance a modifié les règles d'élection du bâtonnier du Québec. Le CAP est donc intervenu dans ces élections. Dans l'optique d'informer les membres du JBQ sur la vision et sur les positions des deux candidats qui briguent le poste de bâtonnier du Québec, le CAP a été consulté pour créer un questionnaire sur les enjeux touchant les membres du JBQ. Ce questionnaire a ensuite été approuvé par le conseil d'administration du JBQ et a été envoyé aux candidats. Les réponses ont été publiées dans le journal *Proforma*.

Finalement, pendant toute l'année, le CAP s'est positionné sur divers sujets qui demeurent à huis-clos dans les cas où celui-ci décide de ne pas de prendre position. Cet instrument mis sur pied par le JBQ permet, à l'initiative de tout membre de son groupe, de débattre d'idées pour le futur de la profession.

Me Régis Boisvert

Conseiller

Président du Comité des affaires publiques



AFFAIRES PROFESSIONNELLES

Comité de la formation continue

Depuis 2012, nous participons, Me Louis Cloutier et moi, à l'organisation de conférences au sein du Comité de la formation continue du Jeune Barreau de Québec.

Cette année fut notre première année à titre de co-présidents du Comité sur la formation. L'objectif du Comité était de continuer d'organiser un maximum de formations, aux sujets variés et susceptibles d'intéresser nos membres. Le Comité, auquel se sont greffés de nouveaux membres, a été en mesure d'offrir plusieurs formations, à des coûts raisonnables.

Les activités de formation ont touché une panoplie de thèmes ; nous avons dispensé, dans la dernière année, huit (8) conférences, pour un total de quinze (15) heures de formation.

Chacune de ces activités a été un succès en termes de participation des avocats et de contenu des conférences. Pour ce faire, tous les membres du comité se sont activement impliqués et les réunions se sont tenues à une fréquence d'environ une fois par mois au cours du présent exercice judiciaire.

Vous trouverez en annexe un compte-rendu pour chaque formation précisant les détails de chaque conférence ainsi qu'un bilan budgétaire approximatif faisant état des coûts notamment assumés grâce à la fidèle contribution de nos commanditaires privilégiés Desjardins, Soquij et JurisConcept.

Nous tenons à remercier tous les membres du comité pour leur dévouement et leur assiduité, soit Me Mathieu Ayotte, Me Julien Bélanger, Me Laurie Bernier, Me Émilie Dubois, Me Jean-François Gallant, Me Marie-Ève Guimond, Me Ariane Leclerc-Fortin, Me Charles Morand-Larocque et Me Marie-Élaine Poulin.

Nous désirons également remercier Madame Caroline Potvin, du Barreau de Québec, qui nous a fourni un précieux appui dans la gestion des inscriptions et attestations ainsi qu'à monsieur Francis Racine, employé du Jeune Barreau, dont la contribution nous fut précieuse dans la gestion de la comptabilité à la suite des activités. Plusieurs projets sont déjà en cours pour l'année 2015-2016. Nous sommes donc confiants que le Comité pourra remplir ses objectifs au cours de la prochaine année judiciaire.

Me Myralie Roussin Conseillère Co-présidente du Comité sur la formation

Me Louis Cloutier Trésorier Co-présidente du Comité sur la formation



AFFAIRES PROFESSIONNELLES

Comité des services à la population

Service de consultations à la Cour du Québec, division des petites créances

6^{ième} Année

Cette année, de nombreuses consultations ont été données par des membres bénévoles du Jeune Barreau de Québec à plusieurs justiciables.

Les avocats bénévoles du Jeune Barreau ont essentiellement pour mission d'orienter et d'aider à préparer les dossiers des justiciables en prévision de leurs auditions aux petites créances.

Il est à noter bien que les avocats bénévoles ne donnent aucun avis juridique, ils sont tout de même en mesure d'expliquer le déroulement de l'audience, de même que l'ordre d'intervention de chacune des parties, le rôle du juge lors d'une audition aux petites créances et la façon de préparer le dossier « matériel ».

Depuis le début de l'année 2014-2015, j'ai décidé d'assumer seule la gestion du Service de consultation des petites créances et ce, du recrutement des bénévoles jusqu'à l'organisation des rencontres avec les justiciables. Cela m'a notamment permis d'avoir un meilleur contrôle sur les échéances, sur le déroulement des rencontres et sur la gestion du comité en général.

De plus, le Service Pro Bono de l'Université Laval (Pro Bono Student's Canada) nous a contactés, Louis-Philippe Pelletier-Langevin et moi, en début d'année afin de permettre à des étudiants faisant partie de ce programme d'assister aux rencontres avec les justiciables.

Ainsi, la liste des dates de rencontres prévues entre les avocats bénévoles et les justiciables est fréquemment transmise à l'étudiante responsable du Service Pro Bono, madame Bénédicte Allard Dupuis, qui s'occupe par la suite de nous transmettre le nom de l'étudiant qui sera sur place lors des rencontres.

Les avocats bénévoles sont informés qu'ils doivent avant chaque rencontre avec les justiciables vérifier que ces derniers sont d'accord pour que l'étudiant en question puisse assister à la rencontre.

Il m'est également arrivé, lors de circonstances particulières, de faire les rencontres avec les justiciables, soit par conférence téléphonique ou directement à mon bureau.

Récemment, nous avons connu certains problèmes avec un avocat bénévole qui ne s'est pas présenté aux rencontres organisées avec les justiciables et ce, durant deux mois consécutifs. Il a donc été décidé, afin de faciliter le déroulement de tout le processus, que le nom des avocats bénévoles soit transmis à Mélanie Gagnon, au Secrétariat du Barreau de Québec, de même que le numéro de cellulaire de la responsable du Service, afin que tout éventuel problème puisse être traité rapidement.



En ce qui a trait au recrutement des bénévoles, le Service peut maintenant compter sur 7 bénévoles officiels en plus de 5 bénévoles ayant démontré leur intérêt et étant actuellement en attente de la formation préparatoire.

Il va de soi que le recrutement de bénévoles demeure un objectif constant mais pour l'instant, nous sommes contents de pouvoir compter sur la collaboration d'autant d'avocats.

Je tiens à remercier tous les bénévoles du Service sans qui l'objectif d'aide aux justiciables ne pourrait être réalisé. Ces derniers qui offrent leur temps, leur disponibilité et leur collaboration sont plus qu'appréciés.

Me Catherine Leblanc
Conseillère
Responsable du Service de consultation à la Cour du Québec
Division des petites créances



AFFAIRES PROFESSIONNELLES

Comité des services à la population

Clinique juridique téléphonique du Jeune Barreau de Québec

La Clinique de consultations juridiques s'est tenue le 23 novembre 2014 dans les locaux de Langlois Kronström Desjardins.

En prévision de cet événement, de la publicité a été effectuée auprès de diverses stations de radio et à LCN. Un communiqué de presse a également circulé.

Toutes ces entrevues et parutions ont fait l'objet de commandites de la part des médias, hormis le coût de l'émission du communiqué de presse.

Nous recommandons d'essayer d'obtenir de la radio de Radio Canada que celle-ci émette une manchette à toutes les heures fournissant le numéro de la Clinique. Cette façon de faire s'est révélée très efficace lors de la première année de l'activité et nous avons constaté que le nombre d'appels est demeuré sensiblement le même malgré l'augmentation significative de la publicité.

Une dizaine de bénévoles étaient présents au cours de l'après-midi, de 12 h à 17 h, pour répondre aux appels. Il est important d'obtenir la participation de bénévoles de plusieurs domaines de droit. Le plus grand nombre d'appels est constaté en droit de la famille et il est conseillé d'avoir au moins trois bénévoles dans ce domaine de droit.

Cette année, la Clinique a reçu plus de cent appels qui ont permis de réaffirmer l'engouement des citoyens pour la tenue de cet événement. Nous sommes d'avis qu'il est important de tenir une telle clinique à tous les ans à une date similaire pour tenter de fidéliser la clientèle.

Me Renée-Maude Vachon-Therrien
Deuxième Vice-présidente
Responsable de la Clinique de consultations juridiques



Comité du concours oratoire

Rétrospective

La 7^e édition du Concours oratoire du Jeune Barreau de Québec a eu lieu le jeudi 12 juin 2014, à 17h, au 23^e étage de l'hôtel Hilton Québec.

L'événement s'est tenu, pour une troisième fois en 2014, en dehors des murs du palais de justice. L'évènement fut une réussite alors que près d'une trentaine de personnes se sont déplacées pour entendre les participants exprimer leur talent oratoire. Un cocktail a également été tenu sur place afin de souligner l'évènement. Parmi les 4 candidats, c'est Me Jean-François Labadie, en répondant par la négative à la question « *La vérité nous est-elle accessible?* », qui a remporté le 7^e Prix de l'orateur du JBQ. Il s'est ainsi mérité une bourse de 1 000 \$ offerte par le JBQ. Il a par la suite représenté le JBQ au Prix Paris-Montréal de la Francophonie organisé à l'occasion de la Rentrée des tribunaux de Montréal, réussissant à obtenir la 3^e position du concours.

Cette année le jury était composé de l'honorable Lorne Giroux, j.c.a, de l'honorable Denis Jacques, j.c.s., de l'honorable Charles-G. Grenier, j.c.q., de M^e Nathalie Vaillant, associée chez Joli-Cœur Lacasse et bâtonnière sortante et de M^e Audrey Gagnon, présidente du Jeune Barreau et avocate chez Fasken Martineau.

Les avocats suivants étaient tous participants : M^e Hugo Mathieu (Gravel Bernier Vaillancourt), M^e Jean-François Labadie (Centre communautaire juridique de Charlesbourg), M^e Joanie Gagnon (Michaud Lebel), M^e Christian Lajoie (Baron Lafrenière).

Commentaires

Depuis la 1^{ere} édition en 2008, la participation et la popularité du Concours ne cesse d'augmenter. Le Concours devient également un évènement permettant aux membres du JBQ de mettre de l'avant leurs talents rhétoriques, la maîtrise de la langue française et leur culture générale. La formule dynamique et événementielle du Concours devrait donc permettre de continuer à faire rayonner le talent de nos membres dans la communauté juridique. Ce concours en constitue une merveilleuse vitrine.

Alexandre Brousseau Président pour le Comité organisateur

Comité organisateur : Alexandre Brousseau, président du comité Audrey Gagnon, Présidente du JBQ



Comité du tournoi de soccer

Cette année s'est déroulée, le 15 juin 2013, la quatrième édition du tournoi de soccer du Jeune Barreau de Québec. Le tournoi a eu lieu sur le terrain de soccer de la Polyvalente de l'Ancienne-Lorette. Un seul terrain a été loué pour en former deux. La formule préconisée a été le soccer à 7, ce qui implique que chaque équipe devait présenter 7 joueurs, incluant 2 filles. Les règlements habituels du soccer ont été adaptés, tout comme ceux du tournoi de Dekhockey, pour assurer le caractère amical du tournoi. Pour limiter le nombre de buts, il est important de s'assurer de demander des buts de soccer à 7 ou des buts de soccer intérieur.

Je suggère de maintenir la tenue du tournoi à la Polyvalente de l'Ancienne-Lorette.

Je propose te tenter de trouver une solution de rechange à l'arbitrage puisqu'il s'agit d'une charge importante reliée au tournoi et qu'elle est peut-être trop élevée.

Cette année nous avons augmenté le coût d'inscription. Il y a eu une diminution du nombre d'équipes inscrites. Cette baisse n'est d'aucune façon reliée au coût d'inscription puisque certaines équipes se sont fusionnées vu le nombre de joueurs nécessaires. De plus, cette baisse dans le nombre d'équipes a permis d'augmenter la durée des parties. Les participants ont d'ailleurs apprécié avoir plus de temps par partie.

Pour cette édition, huit équipes se sont inscrites, à savoir :

- McCarthy Tétreault;
- Fasken Martineau;
- BCF;
- Norton Rose Fulbright Canada;
- Revenu Québec;
- Joli-Coeur Lacasse:
- · Tremblay Bois Mignault;
- · Langlois Kronström Desjardins, et;
- Cain Lamarre Casgrain Wells.

Après une finale chaudement disputée, l'équipe BCF a remporté les grands honneurs contre Revenu Québec.

Nous avons reçu de bons commentaires sur le déroulement de cette activité et je propose de renouveler la formule l'an prochain. Pour terminer, un merci tout spécial aux participants et partisans qui ont permis de faire de cette quatrième édition du tournoi de soccer un succès.

Me Louis-Philippe Pelletier-Langevin Premier Vice-Président Responsable du tournoi de soccer



Comité du tournoi de balle-molle

L'édition 2014 du tournoi de balle molle du Jeune Barreau de Québec, en partenariat avec *Le Mouvement Desjardins*, s'est tenue le samedi 20 septembre 2014. Une fois de plus cette année, de jeunes avocats (et de moins jeunes), de la grande région de Québec ont répondu à l'appel en grand nombre.

C'est l'équipe de la firme McCarthy Tétrault qui a remporté le trophée Paré Ouellet Bigaouette. Douze (12) équipes ont pris part à ce tournoi.

La journée s'est déroulée à merveille, parfois sous un beau soleil de septembre et parfois sous les nuages menaçants. La bonne humeur des athlètes et de leur famille était au rendez-vous. Comme à l'habitude, un esprit de camaraderie et de compétition amicale habitait tous et chacun.

Le JBQ remercie le Mouvement Desjardins pour son support et pour leur présence lors de l'évènement. Le comité organisateur exprime également toute sa gratitude aux bénévoles et participants, qui font de cette activité un franc succès.

Encore cette année, le Tournoi a eu lieu sur le territoire de la Ville de Québec. Nous avons pu y vendre nous-mêmes de la bière et autres rafraîchissements, puisque nous disposions alors d'un permis de vente d'alcool. Ceci a permis de générer un profit appréciable. **Nous suggérons d'organiser le tournoi à l'image de l'édition 2014 l'an prochain.**

Le comité ne suggère aucune modification à la formule.

Me Justin G. Tremblay Secrétaire Responsable du tournoi de Balle-molle



Comité du cocktail de Noël

C'est au restaurant Les Salles Gosses qu'a eu lieu, le jeudi 27 novembre 2014, le traditionnel Cocktail de Noël du Jeune Barreau de Québec (« JBQ »).

Cette année, le Cocktail de Noël a pris la forme d'un 6 à 8 prolongé, auquel près de 150 avocats ont participé afin de célébrer la fin de l'année. Ainsi, pour la somme de 30 \$, les participants ont eu droit à des bouchées variées et à deux (2) consommations de leur choix. Le JBQ a profité de cet événement haut en couleur pour souligner la diversité du terroir québécois en offrant à ses invités des produits régionaux de grande qualité.

L'événement était présenté par le partenaire privilégié du JBQ, **MédicAssurance**. L'événement a aussi été financé par les partenaires suivants:

- Desigrdins
- Jurisconcept
- Fasken Martineau
- Joli-Coeur Lacasse
- · Norton Rose Fulbright Canada
- Michaud Lebel
- Paré Ouellette Bigaouette

Lors de la soirée, les prix de présence suivants ont été tirés au hasard parmi nos invités :

- Certificat-cadeau au restaurant Le Charbon d'une valeur de 150 \$ (offert par Paré Ouellette Bigaouette):
- 2 cartes-cadeaux de Future-shop (offertes par MédicAssurance).

L'événement a été publicisé dans le *Proforma*, l'Infolettre, le Journal du Barreau, sur Facebook et par la remise des encarts d'inscription dans les casiers de cour au Palais de justice. Nous avons reçu plusieurs compliments quant à cette soirée, les membres de notre communauté semblant l'avoir fort appréciée. Pour plusieurs, cette soirée s'est même prolongée par un souper informel au même restaurant. Quant au budget, un léger surplus de 106,93 \$ a été enregistré.

Me Myralie Roussin Conseillère du JBQ Organisatrice de l'évènement

Me Charles-Étienne Pépin Conseiller du JBQ Organisateur de l'évènement

Me Gabrielle Côté-Olivier Membre du JBQ Organisatrice de l'évènement



Comité du Noël des enfants

L'activité a eu lieu le dimanche 30 novembre 2014 à l'Atrium du Palais de justice de Québec. Encore une fois, cet événement a connu un succès. Nous avons toutefois noté une baisse du nombre d'inscriptions. Toutefois, un nombre important d'enfants défavorisés y ont participé. Le nombre d'enfants d'avocats est demeuré similaire à l'an dernier également.

Nous expliquons difficilement cette baisse d'inscriptions d'enfants d'avocats ou du milieu juridique des trois dernières éditions, considérant que les participants présents nous manifestent des commentaires très positifs.

Malgré les efforts de nos partenaires, ce ne sont pas tous les enfants défavorisés inscrits qui se sont déplacés à l'évènement. Nous nous expliquons mal cette triste situation.

Comme toujours, puisque nous invitons en majeure partie des enfants provenant de milieux moins nantis, nous suggérons fortement l'achat des cadeaux dans des grandes surfaces plutôt qu'en commerce privé, puisque cela est beaucoup moins coûteux. C'est d'ailleurs cette formule que nous avons poursuivi cette année. La plupart des cadeaux achetés avaient une valeur de moins de 7 dollars.

Au niveau de l'animation, en plus d'avoir de la musique, nous avons fait affaires avec l'entreprise Animagination qui a présenté un spectacle de Noël aux enfants. Pour l'an prochain nous suggérons de reprendre contact avec les gymnastes et peut-être des maquilleurs.

Finalement, la générosité des commanditaires est primordiale pour la réussite de cet événement. En plus des membres de la communauté juridique, nous avons été grandement appuyés une fois de plus cette année par la grande contribution de *International Police Association* et *Le Mouvement Desjardins*. Nous suggérons de poursuivre ces collaborations. Une réflexion devra cependant avoir lieu quant à la pertinence et la formule de l'activité.

Me Justin G. Tremblay Secrétaire Responsable du Noël des enfants



Comité de la Soirée des maîtres

Le 26 février 2015 s'est tenue la deuxième édition de la Soirée des Maîtres au Musée des Beaux-arts du Québec.

Le Gala des Maîtres de 2013 avait connu un véritable succès auprès des membres, mais avait fait l'objet de certains écueils au niveau de l'organisation. La formule a été revue pour que soit remis un Prix Reconnaissance à des membres méritants ayant présenté des accomplissements dignes de mention sur le plan personnel ou professionnel au cours de la dernière année. Les catégories par domaine de droit ont été retirées afin d'éviter d'identifier des gagnants parmi différentes candidatures n'ayant pas été retenues.

La formule s'est révélée idéale et n'a eu aucune incidence sur le nombre d'inscriptions.

De fait, plus de 180 convives ont participé à la soirée. Un souper gastronomique de quatre services a été servi par le Musée et les allocutions de présentation des récipiendaires ont été prononcées par les membres du comité.

Le coût d'inscription de 50 \$ a favorisé l'intérêt des membres pour cette soirée.

Le souper gastronomique a été suivi d'une soirée dansante animée par le groupe La Compile. Nous avons constaté que la période de l'année était peut-être moins propice à la prolongation de la soirée. Le comité de la prochaine édition pourra se prononcer sur la pertinence de conserver une portion de la soirée pour la danse ou autres festivités.

Le comité organisateur tient à remercier ses nombreux commanditaires et Desjardins, son partenaire officiel, de même que les membres du jury ayant choisi les trois récipiendaires parmi une dizaine de candidatures soumises.

Nous tenons, en terminant, à féliciter les récipiendaires de l'édition 2015 de la Soirée des Maîtres : Mihnea Bantoiu, Vincent Bergeron et David Chapdelaine Miller.

Nous estimons que cette activité a été appréciée des membres et qu'elle devait figurer sur le calendrier permanent de l'organisation.

Me Catherine Leblanc
Me Marie-Christine Côté
Me Renée-Maude Vachon-Therrien
Membres du comité organisateur de la Soirée des Maîtres 2015



Comité des activités du Centenaire - Partie d'huîtres

Dans le cadre du centième anniversaire du Jeune Barreau de Québec, le *comité des sages* – comité consultatif mis sur pied afin de planifier les festivités du centième – a suggéré d'organiser une *partie d'huîtres*, à l'image de celles organisées par le conseil d'administration du JBQ, il y a plusieurs années.

Le *comité des sages* a de plus suggéré de tenir cet événement à l'automne, sous une formule huîtres à volonté.

Le Conseil d'administration du JBQ a donc retenu cette suggestion et il fût décidé, au moment d'élaborer le calendrier des festivités du 100^e anniversaire du JBQ, de tenir cette activité le **23** octobre **2014**.

Activité élevée au rang de classique à une certaine époque de son existence, le JBQ est fier de la participation des membres de la communauté juridique. Près d'une centaine de personnes ont pris part à la partie d'huîtres, laquelle a eu lieu à la Défense Nationale – Réserve Navale. Malgré la crise ayant secoué le Canada quelques heures avant la tenue de cet événement¹, grâce à l'exemplaire collaboration des gens de la Réserve, nous avons pu tenir notre activité dans une atmosphère feutrée, *jazzy* et festive! Bouchées, huîtres fraîche à volonté, saladiers, desserts et service de bar ont été appréciés par nos invités.

Le budget pour cet événement fût respecté, même que celui-ci a généré de légers profits, compte tenu des faibles coûts des boissons offertes par le service de bar. À cet égard, notons que le JBQ a offert des consommations aux gens présents et que nos invités ont été informés des services de raccompagnement offerts.

Des représentants des partenaires du centième anniversaires furent présent, soit messieurs Daniel Lefebvre et Alexandre De Lisle de Desjardins, monsieur Alain Dubois de JurisConcept et Me Jolaine Choinière de SOQUIJ. Nous offrons nos plus sincères remerciements à nos partenaires.

Le comité organisateur est satisfait de cet événement; le dernier sur le calendrier des festivités du 100^e anniversaire du JBQ. L'endroit s'est avéré parfait pour la tenue d'un tel événement. Suggestion pour l'avenir : retenir les services d'un écailler, pour aider les gens à préparer leurs huîtres fraîches!

Le comité organisateur

Me Marie-Christine Côté, administratrice
Me Joanie Proteau, présidente sortante (en remplacement)

¹ Fusillades au Parlement à Ottawa et au cénotaphe le 22 octobre 2014.



Comité du tournoi de Dekhockey

La 2^{eme} édition du tournoi de DEK Hockey du Jeune Barreau de Québec aura lieu le 18 avril 2015. Cette année encore, la glace cède sa place aux surfaces plastifiées du centre DDLC de Chauveau. Cette année, le Comité organisateur améliore la formule en réservant davantage de temps de jeux pour s'assurer du bon déroulement de l'Activité. En effet, l'an passé, le retard accumulé au cours de la journée a forcé la compression du temps alloué pour la finale.

Cette année 8 équipes ont pu s'inscrire pour participer au tournoi.

Considérant les frais importants reliés à location de deux glaces et la perte de popularité du hockey bottines, la formule a été modifiée en conformité avec les préoccupations du Conseil. La formule DEK a été privilégiée vu sa popularité et sa simplicité.

Le comité remercie les participants, les arbitres et les partisans qui ont permis de faire de cette 27^e édition un succès.

Me Justin G. Tremblay Secrétaire Responsable du tournoi de Dekhockey



AFFAIRES EXTÉRIEURES

Comité des affaires extérieures

Le Jeune Barreau de Québec, par l'entremise de son Comité des relations extérieures, est demeuré actif afin de continuer à entretenir ses relations diplomatiques, tant auprès de sa section et des autres sections de la province, qu'auprès de ses relations canadiennes et internationales.

La Rentrée du Barreau de Québec 2014 fut un succès et de nombreux membres des jeunes barreaux étrangers furent présents lors de notre Rentrée. Cette année, nous avons invité les représentants internationaux à faire du Rabaska à Wendake. Ces derniers ont été ravis de participer à cette activité en plein air. La soirée s'est terminée au Restaurant La Traite de l'Hôtel des Premières Nations. Une cinquantaine d'invités ont pris part à ce souper mémorable.

Le Jeune Barreau de Québec a aussi été présent lors des Rentrées judiciaires de Montréal, Paris, Versailles et Bruxelles. Une demi-douzaine de membres du conseil d'administration du JBQ ont participé à ces évènements qui ouvrent les portes du Jeune Barreau de Québec vers l'étranger.

Cette année, le Comité des relations extérieures avaient pour mandat de créer des lignes directrices en matière de relations extérieures. C'est au terme de plusieurs rencontres que les membres du Comité ont créé les *Orientations en matière de politique extérieure*. Ces dernières devraient être adoptées lors de l'assemblée générale annuelle.

Les ententes entre le Jeune Barreau de Québec et nos homologues peuvent, dépendamment de ladite entente, remonter à près de 100 ans d'existence et notre présence ne porte atteinte à aucune activité ou aucun financement de quelques activités que ce soit que pourrait organiser le Jeune Barreau de Québec, en partie grâce aux partenariats présents et en place.

Me Justin G. Tremblay
Secrétaire
Président du Comité des affaires extérieures



ANNEXE A COMPTES-RENDUS DES FORMATIONS



FORMATION - 16 MAI 2014

AU : Comité de la formation

Jeune Barreau de Québec

DE: Ariane Gagnon-Rocque

OBJET: La protection contre l'auto-incrimination testimoniale

DATE: 16 mai 2014

CONFÉRENCIERS	Madame la juge Chantale Pelletier j.c.q. et monsieur le juge Alain Morand j.c.q.
DOCUMENTATION	N/A
LIEU ET DATE	Salle des Mariages Palais de justice de Québec Le 16 mai 2014
COÛT	Membres du JBQ : 20 \$ Non-Membres : 30 \$
PARTICIPATION	55 inscriptions, dont 21 membres du JBQ et 34 non-membres
COMMENTAIRES	N/A
BILAN APPROXIMATIF	Revenus : 1440,00 \$ Dépenses : nil
PROFIT	1440,00 \$



FORMATION - 20 MAI 2014

AU: Comité de la formation

Jeune Barreau de Québec

DE: Emilie Dubois

OBJET: Conférence : La liberté d'expression et de critiques

fondées en droit canadien : l'image publique peut-elle

primer la recherche de la vérité?

DATE: 20 mai 2014

CONFÉRENCIÈRE	Louis-Philippe Lampron, professeur de droit à l'Université Laval
PARTENAIRE	DESJARDINS
LIEU ET DATE	Local 3A Pavillon Charles-De Koninck 1030, avenue des Sciences-Humaines Université Laval Québec (Québec) G1V 0A6
COÛT	20 \$ pour les membres 40 \$ pour les non-membres
PARTICIPATION	13 participants
COMMENTAIRES	La formation était donnée en collaboration avec le Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau. La conférence fut appréciée dans l'ensemble. Le contenu était assez général et ciblait certains articles de loi.
BILAN APPROXIMATIF	Revenus: 300,00 \$ 11 inscriptions à 20 \$: 220,00 \$ 2 inscriptions à 40 \$: 80,00 \$ Dépenses: 50,00 \$ Cadeau conférencier: 50,00 \$
PROFIT	250,00 \$



FORMATION - 22 MAI 2014

AU : Comité de la formation

Jeune Barreau de Québec

DE: Ariane Gagnon-Rocque

OBJET : Les sanctions administratives pécuniaires de la Loi sur

la qualité de l'environnement

DATE: 22 mai 2014

CONFÉRENCIÈRE	Me Paule Halley
DOCUMENTATION	N/A
LIEU ET DATE	Salle des Mariages Palais de justice de Québec Le 22 mai 2014
COÛT	Membres du JBQ : 20\$ Non-Membres : 30\$
PARTICIPATION	26 inscriptions, dont 13 membres du JBQ et 13 non-membres
COMMENTAIRES	N/A
BILAN APPROXIMATIF	Revenus : 650,00 \$ Dépenses : nil
PROFIT	650,00 \$



FORMATION - 13 NOVEMBRE 2014

AU : Comité de la formation

Jeune Barreau de Québec

DE: Myralie Roussin

OBJET: Conférence: « Honoraires : Votre client est-il

adéquatement informé? »

DATE: 13 novembre 2014

CONFÉRENCIÈRE	Me Guylaine Lebrun
DOCUMENTATION	N/A
LIEU ET DATE	Salle des Mariages Palais de justice de Québec Le 13 novembre 2014
COÛT	Membres du JBQ : Gratuit Non-Membres : 20\$
PARTICIPATION	26 inscriptions, dont 18 membres du JBQ et 9 non- membres 24 participants, dont 17 membres du JBQ et 7 non- membres.
COMMENTAIRES	La formation était donnée en collaboration avec le Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau. La conférence fut appréciée dans l'ensemble. Le contenu était assez général et ciblait certains articles de loi.
BILAN APPROXIMATIF	Revenus : 160,00 \$ Dépenses : nil
PROFIT	1600,00 \$



FORMATION - 2 DÉCEMBRE 2014

AU : Comité de la formation

Jeune Barreau de Québec

DE: Marie-Élaine Poulin

OBJET : Conférence : « Ce que tout criminaliste doit savoir de la

Loi sur le système de justice pénale pour adolescents »

DATE: 2 décembre 2014

CONFÉRENCIÈRE	Mme la juge Lucie Rondeau
DOCUMENTATION	N/A
LIEU ET DATE	Salle des Mariages Palais de justice de Québec Le 2 décembre 2014
COÛT	Membre du Jeune Barreau : 20 \$ Membre du Barreau : 40 \$
PARTICIPATION	31 participants
COMMENTAIRES	Conférence très appréciée, qui a suscité plusieurs questions. Les criminalistes m'ont donné des commentaires très positifs sur le sujet de la conférence. Ils ont tous bien apprécié la présentation de la juge Rondeau.
BILAN APPROXIMATIF	Revenus : 880,00 \$ Dépenses : 50,00 \$
PROFIT	830,00 \$



FORMATION - 20 JANVIER 2014

AU: Comité de la formation

Jeune Barreau de Québec

DE: Laurie Bernier

OBJET: Conférence: « Les avocats désirant pratiquer à leur

compte »

DATE: 20 janvier 2015

CONFÉRENCIER	Me Louis-Thomas Deschênes
DOCUMENTATION	Powerpoint
LIEU ET DATE	Salle des Mariages Palais de justice de Québec Le 20 janvier 2015
COÛT	Membre du Jeune Barreau : 10 \$ Membre du Barreau : 20 \$
PARTICIPATION	28 participants
COMMENTAIRES	Conférence très appréciée, qui a suscité plusieurs questions et commentaires. Me Deschênes aborde la question de la pratique solo d'une façon peu conventionnelle en insistant sur les pièges à éviter afin de bien réussir sa pratique.
BILAN APPROXIMATIF	Revenus: 290,00 \$ Dépenses: 66,10\$ (Cadeau du conférencier et photocopies)
PROFIT	223,90\$



FORMATION - 5 MARS 2014

AU: Comité de la formation

Jeune Barreau de Québec

DE: Me Samuel Perron

OBJET: Conférence: « Le cautionnement de gages, matériaux

et services » À lire et à relire

DATE: 5 mars 2015

CONFÉRENCIER	Me Sylvain Trudel
DOCUMENTATION	Plan de formation et exemple de contrat de cautionnement
LIEU ET DATE	Salle des Mariages Palais de justice de Québec Le 5 mars 2015
COÛT	Membre du Jeune Barreau : 20 \$ Membre du Barreau : 40 \$
PARTICIPATION	17 participants
COMMENTAIRES	La conférence semble avoir été très appréciée. Il y a eu plusieurs échanges et questions avec le conférencier ainsi qu'entre les avocats et avocates présents. Certains participants avaient des connaissances en matière de cautionnement, alors que d'autres non.
BILAN APPROXIMATIF	Revenus : 520,00 \$ Dépenses : 50,00 \$ (Cadeau du conférencier)
PROFIT	470,00 \$



FORMATION - 18 MARS 2014

AU: Comité de la formation

Jeune Barreau de Québec

DE: Louis Cloutier

OBJET: Conférence : « Marques de commerce 101 – Ce que les

avocats et conseillers juridiques en entreprise

devraient savoir »

DATE: 18 mars 2015

CONFÉRENCIERS	Me Chantal Coulombe et Me Vincent Bergeron
DOCUMENTATION	N/A
LIEU ET DATE	Institut national d'optique Le 18 mars 2015
COÛT	Membre du Jeune Barreau : 20 \$ Membre du Barreau : 30 \$
PARTICIPATION	20 participants
COMMENTAIRES	N/A
BILAN APPROXIMATIF	Revenus: 1120,00 \$ Dépenses: 780,00 \$ (Nourcy et partage des revenus avec LES)
PROFIT	340,00 \$